

NEWSLETTER

NUMERO 23 – MARS 2022



LE MOT DU PRESIDENT



JACKY TERREAU

Ce mois de Mars 2022, marqué par l'allègement des consignes sanitaires (fin du passe vaccinal, fin du port du masque) et par l'arrivée du Printemps, est malheureusement entaché par le conflit Russo-Ukrainien qui ne laisse personne indifférent. Le tennis français soutient le peuple ukrainien agressé par son voisin russe. La FFT lance un appel aux dons au profit de l'accompagnement des enfants, des jeunes et des familles ukrainiennes.

Toute la famille du tennis et de ses disciplines associées peut participer ! Le don peut être direct ou être effectué à la suite d'une levée de fonds grâce à l'organisation d'un challenge, d'un match, d'une compétition amicale pour la paix...

La FFT a déjà contribué à ce fonds à hauteur de 50 000 €.

La collecte est ouverte jusqu'au 15 mai 2022 ; la mobilisation de la FFT en faveur de l'Ukraine pourra alors se poursuivre à l'occasion du tournoi de Roland-Garros !

Lien pour déposer un don : <https://team.unicef.fr/projects/federation-francaise-de-tennis>

SOMMAIRE

Le mot du Président p. 1

L'actualité p. 2

Tour de France de la FFT p. 3

La loi AGEC p. 3

Formation DEJEPS 2023 p. 4

Le Tennis Féminin p. 4-5

ROLAND-GARROS, LA BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ REPRÉSENTÉE

Roland-Garros se déroulera du 22 mai au 5 juin 2022. Six arbitres de la Ligue ont été sélectionnés pour officier durant tout le tournoi : Timothé DEVINEAU (Pontarlier C.A.), Pierre FEUTRY (Champagnole Jura T.C.), Donatien GRAILLOT (Blaisy Compétition T.C.), Alexandre LORIOT (Saint Germain du Bois T.C.), Marine NELATON (Spoon Center Thise) et Laura TRIPONNEY (Stade Audincourtois Tennis).



FORMATIONS ADOC

Les formations ADOC continuent, voici les prochaines :

- Comment suivre les finances de mon club sur ADOC (paiement en ligne) : 07 avril (12 h 30-13 h 30), 05 mai (18 h 30-19 h 30) ;
- Comment suivre les finances de mon club sur ADOC (gestion financière) : 14 avril (12 h 30-13 h 30), 12 mai (18 h 30-19 h 30) ;
- Comment bien démarrer la saison prochaine sur ADOC : 11 avril (18 h 00 -19 h 00), 25 avril 12 h 00 - 13 h 00), 15 juin (18 h 30-19 h 30), 06 juillet (18 h 00 - 19 h 00) ;
- Comment mettre en place la réservation en ligne : 02 mai (18 h 30-19 h 30).



[S'INSCRIRE AUX FORMATIONS ADOC](#)

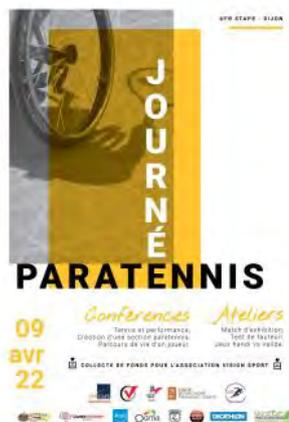
PARATENNIS

L'UFR STAPS de Dijon Organise une journée de découverte du paratennis le samedi 9 avril 2022 à partir de 9h30 à l'UFR STAPS de Dijon.

Cette journée se déroulera avec des conférences le matin (9h30-12h) sur le développement d'une section paratennis, sur l'entraînement et sur le parcours de vie d'un sportif.

L'après-midi, de 13h30 à 16h, des ateliers de découverte du paratennis seront proposés dans la Halle de tennis de l'UFR STAPS.

De plus, une tombola sera organisée pour récolter des fonds pour l'association Vision Sport, qui aide des sportifs financièrement. Lors de cette journée, les fonds seront reversés à un jeune pratiquant le tennis pour lui permettre de se procurer un fauteuil.



RETOUR SUR LA PHASE INTERRÉGIONALE DU CHAMPIONNAT N3 TENNIS FAUTEUIL PAR ÉQUIPES LES 26 ET 27 FÉVRIER 2022

Quatre équipes venues d'Ile de France, des Hauts de France et de Bourgogne-Franche-Comté se sont retrouvées sur les superbes installations du TC du Bassin de Lons le Saunier.

L'objectif du week-end ? Décrocher une place pour la finale nationale du championnat N3 de tennis fauteuil par équipes.

Les rencontres se sont déroulées sans encombre, le fair-play et la bonne humeur étaient bien présents tout le week-end. Au final, ce sont les joueurs du TSB Valenciennes qui terminent premiers de l'épreuve en s'imposant 2-1 face à l'US Grigny.

Bravo à tous et un grand merci au TC du Bassin de Lons le Saunier pour l'accueil et son précieux soutien tout au long du week-end.

CHAMPIONNAT INDIVIDUEL SENIORS +

La phase finale du Championnat Individuel seniors + aura lieu le 24 avril - au Centre de Ligue - Route de Belfort à Thise.

HOMOGATIONS - Rappel

Pour les Tournois d'hiver, vos demandes d'homologation doivent être saisies via ADOC.

Votre Délégué départemental « Homologation » recensera toutes les demandes afin de permettre une harmonisation. Nous attirons tout particulièrement votre attention sur la nécessité de saisir lesdites demandes pour le :

- ➡ 15 avril 2022, dernier délai : pour les tournois se déroulant du 1^{er} septembre au 31 décembre 2022
- ➡ 15 juin 2022, dernier délai : pour les tournois se déroulant du 1^{er} janvier au 31 mars 2023

TOUR DE France FFT



Gilles MORETTON a engagé une tournée dans les territoires, et ce mardi 29 mars, la ligue Bourgogne-Franche-Comté accueillait le Président de la FFT et son équipe de Direction sur les installations du Tennis Club Dijonnais, cher à Henri MASSOL (Président du club).

Jacky TERREAU, Président de la ligue, ne dissimulait pas son enthousiasme dès l'accueil des 80 clubs représentés, soit 109 personnes (dirigeants et enseignants des clubs, membres et salariés de la ligue) réunis pour cet après-midi de dialogue et de partage.

Après le mot d'accueil de Gilles MORETTON et la présentation des intervenants du jour, les invités se sont répartis en trois ateliers d'échanges ayant pour thèmes :



Les Clubs avec Daniel COURCOL et Mathieu DEGOUT

Formation et Enseignants avec Pierre CHERRET et Olivier DIEUDONNE

Le Haut-Niveau avec Patrick VERGNES, Emilie LOIT, Mansour BAHRAMI et Ophélie VERGNES



Un clinic entre les jeunes du Pôle Espoirs, du TC Dijonnais et le duo Emilie LOIT / Mansour BAHRAMI animait ensuite ce moment de convivialité avant de conclure ce rendez-vous, très apprécié des participants, par le traditionnel cocktail de l'amitié.



LOI AGECE

Loi Anti-Gaspillage pour une Economie Circulaire (AGEC)
ce qu'il faut retenir pour la gestion de vos clubs :

La loi AGECE a pour objectif de lutter contre le gaspillage, la production de déchets et de limiter la pollution plastique.

Certaines dispositions de la loi impactent directement l'organisation de nos événements sportifs, nos compétitions et la vie de club.

Par exemple, il est interdit depuis le 1er janvier 2021 de distribuer gratuitement des bouteilles en plastique à usage unique dans les établissements recevant du public (ERP) et les locaux à usage professionnel. Par conséquent, lors de vos tournois vous ne pouvez plus donner de bouteille d'eau pour chaque rencontre, il est donc conseillé de communiquer en amont de l'épreuve pour prévenir les participants de venir muni d'une gourde.

Les trois articles de loi concernés sont les suivants :

- Article relatif à l'interdiction de distribuer gratuitement des bouteilles en plastique à usage unique dans les établissements recevant du public (ERP) et les locaux à usages professionnels.
- Article relatif à l'obligation d'installation de fontaines raccordées au réseau d'eau potable dans les ERP.
- Article relatif à l'obligation de mettre à disposition des contenants et couverts réemployables dans les établissements de restauration.

Plus d'info sur la loi AGECE en cliquant sur l'image ci-dessous :



FORMATION DEJEPS 2023 - Ouverture des inscriptions

Les inscriptions pour la formation DEJEPS perfectionnement sportif mention Tennis sont ouvertes. L'objectif de cette formation est d'acquérir les compétences du métier d'enseignant professionnel de tennis.

Exigences préalables à l'entrée en formation :

- Etre âgé de 18 ans le jour des tests de sélection,
- Etre capable de justifier d'un niveau de jeu équivalent à la 3ème série fédérale : être ou avoir été classé 15/2 ou accéder à ce classement au regard de ses résultats sur la saison en cours,
- Etre titulaire du PSC1 ou AFPS,
- Etre titulaire du CQP AMT ou CQP ET ou attester de 90h d'enseignement sur une même saison sportive.

Condition d'inscriptions :

- Satisfaire aux épreuves des tests de sélection,
- Etre en situation professionnelle d'alternance avec un club.
- Dossier complet à renvoyer avant le 2 juin 2022. Dans le cas contraire, il vous sera intégralement retourné.
- Tests de sélection le 20 juin 2022.
- Personnes en situation de handicap : prendre contact avec le référent handicap, Pierre VAUTHIER (pierre.vauthier@fft.fr ou 06.31.94.13.52).

Pour plus de renseignements, contactez Claire GUICHARD (claire.guichard@fft.fr) ou Ophélie VERGNES (overgnnes@fft.fr)



[DOSSIER D'INSCRIPTION DEJEPS](#)

Du tennis féminin à tous les niveaux en BFC !

De la 10^{ème} édition de l'Engie Open de la ville de Mâcon en passant par le lancement du Championnat + 30 ans Dames et le Fémina Tour, le tennis féminin est en vogue sur notre territoire.

Lors de sa création en 2012, le tournoi ITF de la ville de Mâcon affichait alors une dotation de 10 000 \$ puis 15 000 \$ en 2017 et enfin 25 000 \$ en 2019. Ce tournoi, qui fêtait ses 10 ans du 20 au 27 février dernier, peut s'appuyer sur une équipe de bénévoles volontaire qui sait faire de ce tournoi un événement majeur et incontournable. Du beau tennis, de l'organisation rôdée à la perfection et une ambiance conviviale autour des courts, la recette d'un événement réussi.



Comme Vitalia DIATCHENKO (RUS) et Cristiana FERRANDO (ITA) les deux finalistes de la 10^{ème} édition de l'Engie Open de la ville de Mâcon, quelles seront les deux équipes à se retrouver sur les terres battues de l'Espace Jérôme GOLMARD au Lac Kir, le 4 septembre prochain pour la finale du Championnat + 30 ans Dames ?

Du tennis féminin à tous les niveaux en BFC ! (suite)

Ce Championnat qui est une compétition homologuée destinée aux joueuses de 30 ans ou plus NC à 30/3.

Pour cette édition, 28 équipes se sont engagées. Cette épreuve a été conçue pour limiter les freins à la compétition en laissant une totale liberté dans l'organisation des rencontres aux capitaines d'équipes entre début février et fin juin. Ce championnat se veut être également une compétition de proximité afin de limiter les déplacements et les longs trajets.

Mais ce n'est pas tout pour le tennis féminin, le Fémina Tour garde encore tous ses droits et continue de se développer sur notre territoire, une aubaine pour nos licenciées qui aiment allier jeu, convivialité et partage !



[SITE INTERNET DE LA LIGUE BFC](#)



[SITE DES COMPETITIONS DE LA LIGUE BFC](#)

[SUIVEZ-NOUS SUR FACEBOOK](#)

